

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 V. 269 Vœu relatif à la demande d'audience des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, par le Président de la République et les Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le Gouvernement va très prochainement procéder, dans les assemblées parlementaires, à l'examen du projet de budget 2012 des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG) ;

Considérant que le Mouvement combattant déplore du Gouvernement que le montant du budget adopté, en régression une nouvelle fois, va aboutir au total à 468 millions d'euros de diminution en 5 ans ;

Considérant que, depuis le début du quinquennat de M. Nicolas SARKOZY, décrets et décisions diverses ont porté atteinte aux fondements du droit à réparation ;

Considérant que la réforme générale des politiques publiques (RGPP), totalement absente du contenu de la lettre du 2 avril 2007, aussitôt annoncée après l'élection du 7 juin 2007 et appliquée dès décembre 2007, aura, durant 4 ans, exercé ses effets néfastes : Direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS), Directions interdépartementales des AC, tribunaux des pensions, délégués mémoire, Services départementaux de l'ONAC affaiblis, ayant été rayés d'un trait de plume, sans la moindre concertation, selon les associations d'anciens combattants ;

Considérant que les Anciens Combattants et Victimes de Guerre ont le sentiment profond d'avoir été trompés et qu'ils tiennent à rappeler le Gouvernement et les élus de la Nation à leur devoir d'appliquer les lois fondatrices du Droit à réparation ;

Sur la proposition de M. Ian BROSSAT et des élus du Groupe Communiste et élus du Parti de Gauche,

Emet le vœu :

Que M. le Maire de Paris s'adresse au Président de la République, ainsi qu'aux Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat, pour leur demander de bien vouloir recevoir, comme ils le demandent, les délégations représentatives du mouvement combattant régional, afin d'aller plus avant dans l'exposé des attentes des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.